

Procès-verbal Commission d'accompagnement CARMEUSE

Réunion du 4 juillet 2023

Présents

Monsieur Guy HAVELANGE, Madame Pratima PAULUS

Monsieur Jacques BAUDUIN, Monsieur Frédéric DE VISSCHER

Monsieur André MATTART

Monsieur Etienne LENOIR

Excusés

Monsieur Claude EERDEKENS, Madame Françoise LEONARD

Points à l'ordre du jour

1. Correction du PV du 6 décembre 2022
2. Projet d'extension de la carrière de SEILLES
3. Situation du permis pour l'installation d'essai (projet Butterfly)
4. Prochaines dates de réunion.

1. Correction du PV du 6 décembre 2022

Il faut ajouter Guy HAVELANGE dans les membres présents.

2. Projet d'extension de la carrière de SEILLES

Une demande de permis d'environnement devait être déposée pour le printemps de cette année mais celle-ci est reportée à cause des études géotechniques et de stabilité qui sont toujours en cours. Il faut compter encore une année pour que celles-ci se finissent.

Le projet d'extension portera sur la partie ouest de la rue St-Joseph. Des remblais de la carrière du Boltry seront déposés. Monsieur MATTART signale qu'il est important que l'accès à la réserve soit toujours accessible et pour tous types d'usagers. Un parking est réfléchi par CARMEUSE pour pouvoir continuer à se garer aisément tout en se rendant à la réserve.

Zoom sur le contournement :

Monsieur LENOIR interroge CARMEUSE sur la possibilité de réaliser une passerelle surmontant la carrière. Il est répondu par Monsieur BAUDUIN que cet aménagement est compliqué à réaliser à cause des tirs de mine.

Le contournement irait jusqu'à la fin de la rue St-Joseph, à l'extrémité vers la maison du Cupidon.

Une butte tampon entre la route est prévue pour assurer la sécurité des piétons. Cette butte a été ajoutée à la demande des riverains.

Un projet de valorisation des eaux d'exhaure est également prévu dans la future demande de permis. Il est envisagé de capter ces eaux et de les injecter dans le réseau à la place de les jeter dans la Meuse. La Société Wallonne des Eaux est intéressée par le projet.

Actuellement, il n'y a encore aucun permis qui a été déposé. Sans le dépôt de ladite demande, aussi bien la Ville que les riverains ne savent ce qu'il va être fait exactement.

Monsieur LENOIR interroge les représentants de CARMEUSE sur le devenir des travaux de construction d'une route aboutissant à la rue de Tramaka car des questions de la part des riverains lui reviennent régulièrement (trafic, vibrations, etc.).

Il est répondu qu'actuellement rien n'est prévu tant qu'une demande de permis n'a pas été déposée et accordée. La procédure de demande peut durer entre 6 mois à un an si aucun recours n'est engagé. Peut-être que fin 2024 un permis sera déposé par CARMEUSE.

3. Situation du permis pour l'installation d'essai (projet Butterfly)

Le chantier est en cours. Monsieur Willy BORSUS est venu voir celui-ci. Le groupe espère que le four d'essai soit opérationnel pour la fin d'année.

Pour rappel, la volonté de ce four est de concentrer le CO2 de 20 à 90%. Si l'expérience est positive, le système étudié pourrait être installé sur les fours existants.

Le four fonctionnerait durant un mois puis les données seraient analysées par les équipes de recherche.

4. Divers

Les riverains de la rue des Carriers à la rue des Ecoles se plaignent de la circulation. Ils souhaiteraient diminuer la vitesse à 30 km/h. Il est répondu qu'il faut demander à la zone de Police cette proposition. Il en va de même pour la pose d'un radar.

La prochaine date de commission est fixée le **11 décembre à 14h – Salle des Mariages à l'Hôtel de ville – Place des Tilleuls 1.**